



# Automne 2019

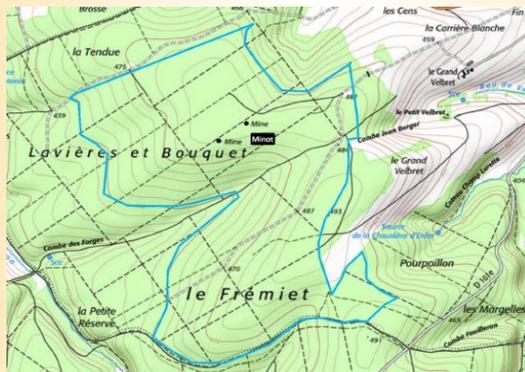
Bulletin municipal d'informations n° 17  
OCTOBRE 2019

## MINOT

*D'une rue à l'autre :  
Le Moulin*



*L'avancement du projet  
éolien*



*L'histoire de l'Eglise*

*Informations municipales*

### MAIRIE DE MINOT

10, grande rue 21510 MINOT ☎ : 03-80-93-80-90  
mail : [mairie.minot@wanadoo.fr](mailto:mairie.minot@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16H00 à 18H00 Jeudi : de 16H00 à 18H00  
Secrétaire de Mairie : Sylvie CHEVALLIER



MINOT, d'une RUE à l'AUTRE  
Le MOULIN de MINOT

*C'est maintenant une résidence secondaire. Mais autrefois, il était habité de manière permanente par une famille de meuniers, comme peuvent en attester les recensements de la population du village et les souvenirs transmis par nos Aînés.*

*Le moulin de Minot, qui est un moulin à eau, se situe à environ 2kms au Nord du centre-bourg, à la limite du territoire de la commune de Saint-Broing-les-Moines. Son activité a été rendue possible grâce à la rivière « la Digeanne » qui le traverse et qui fait tourner sa roue.*



*Le meunier est un artisan. Il achète son blé auprès des cultivateurs, le transforme en farine dans son moulin et, ensuite, en fait le commerce. On peut devenir meunier soit en faisant l'école de meunerie, soit en étant né dans une famille de meuniers et en s'imprégnant jour après jour des connaissances paternelles. La minoterie (ou meunerie) est un terme plus récent qui désigne l'établissement industriel moderne pour la transformation des grains en farine avant sa commercialisation.*

Exemple de roue à augets

*En 1911, Victor Monot, 37 ans et natif de Saint-Broing-les-Moines, est meunier au moulin de Minot. Il y vit avec sa femme Mathilde Estivalet (37 ans et native de Salives) et ses 2 garçons : Victor Monot (13 ans) et Georges Monot (10 ans) tous les 2 nés à Saint-Broing-les-Moines. Un domestique est également recensé avec eux : Louis-Albert Delannoy, 22 ans, ouvrier-minotier, parisien de naissance.*

*En 1916. On est en pleine Guerre. L'Etat décide de ne pas recenser la population française par fautes de temps, de moyens financiers et humains.*

*En 1921. Changement de propriétaire. C'est la famille Renaud qui fait tourner le commerce. Jean-Baptiste Renaud, natif de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) y est meunier. Âgé de 40 ans, il y vit avec son père Gaspard Renaud (70 ans et propriétaire des lieux), son épouse Marie Girard (32 ans, native de Saône-et-Loire également) & son jeune fils Jean-Jacques Renaud né en 1920 à Minot.*

*En 1926, le foyer passe de 4 à 6 habitants avec l'arrivée d'un autre garçon, René Renaud né en 1923 à Minot, et le retour d'un frère Jacques Renaud, âgé de 43 ans, déjà retraité !*

*En 1931, Jean-Baptiste est encore meunier. Son père Gaspard ne figure plus dans le recensement et son frère Jacques non plus.*

*En 1936, Jean-Baptiste Renaud est toujours là avec son épouse et ses 2 fils. L'activité du moulin ayant diminué, il n'est plus meunier et devient cultivateur. C'est la fin d'une époque.*

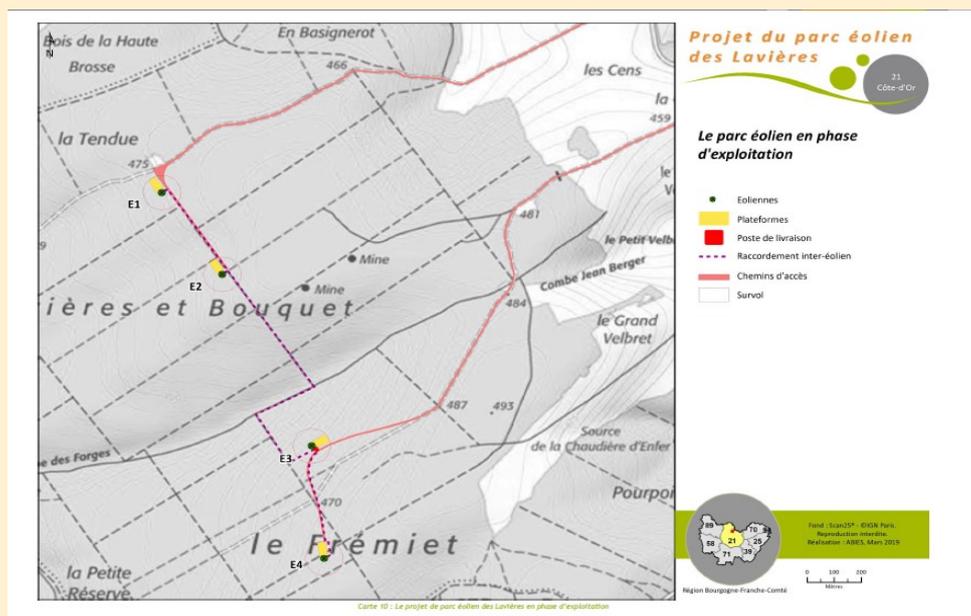
## Etat d'avancement du projet éolien des Lavières

Le projet consiste en la réalisation d'un parc éolien composé de quatre éoliennes installées sur la commune de Minot. Ce projet est porté par la société SAS « Parc éolien des Lavières » filiale de la SEML Côte d'Or Energies.

La Société d'Economie Mixte Locale Côte d'Or Energies regroupait initialement sept actionnaires publics et privés : le SICECO en tant qu'actionnaire majoritaire, la Région Bourgogne, la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, la SICAE2 Est, Dijon Céréales et la SEM Nièvre Energies. Dans le cadre d'une augmentation de capital, deux nouveaux acteurs ont été intégrés : la Caisse des Dépôts et Consignation et le SIED70 (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône).

Le dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé en Préfecture le 24 juillet 2019.

Cette date détermine le lancement de l'instruction par les services de l'Etat, au cours de laquelle aura lieu l'enquête publique.



Ce dossier (consultable en mairie aux heures de permanences) comporte :

- ◆ La prise en compte des enjeux humains, paysagers, écologiques ou techniques
- ◆ Une démarche globale de concertation
- ◆ Un projet respectueux du cadre de vie du milieu ambiant
- ◆ La construction de 4 éoliennes dont la production annuelle équivaldrait à la consommation électrique de 22 000 foyers.

Si le parc éolien est synonyme de retombées économiques positives via la location des parcelles forestières communales et les taxes versées aux collectivités locales, les travaux réalisés par les entreprises locales sollicitées lors du chantier seront également une source de revenus et participeront à l'économie du secteur (restauration, hôtellerie, etc.).

Il appartiendra à la SEML Côte d'Or Energies, future exploitante du parc des Lavières, de respecter les dispositions détaillées dans la demande d'autorisation tout comme à l'administration de veiller à la bonne application d'une réglementation qui vise à protéger les territoires qui accueillent les parcs éoliens et qui vise à protéger leurs futurs riverains.

## L'histoire de l'Eglise

Grâce aux travaux de recherches écrits par Georges Potey en 1907, l'histoire de l'église de Minot est assez bien connue.

A l'origine, Minot faisait partie d'un vaste ensemble paroissial dont le chef-lieu était à Beneuve. Antérieurement à l'établissement de l'église actuelle, au cours du XII<sup>ème</sup> siècle une chapelle fût édifée au Mont, les sépultures se regroupèrent rapidement autour., au point de justifier l'érection d'une église à Minot-le-Bas.



Sous le patronage des apôtres Pierre et Paul, les chantiers de l'église se succédèrent du XII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle. De cette longue gestation témoignent son sol en gradins qui épouse la pente du terrain, et les hésitations constatées dans sa structure et son voûtement. L'irrégularité de ses fenêtres hautes, voir la position insolite de son clocher, implanté sur la dernière travée ouest du bas-côté nord, dont la tourelle d'accès est du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Cette dernière a peut-être été construite après que la nef ait été voûtée tardivement, ce qui rendait le clocher inaccessible de l'intérieur.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, un porche couvert fermé par des arcatures trilobées fût adossé à la façade occidentale. C'est sous ce porche, dont les ouvertures pouvaient être fermées, que les habitants avaient pris l'habitude d'entreposer coffres et grains en temps de périls, ou de conflits, quand ils ne les entassaient pas à l'intérieur de l'église où ils avaient fâcheusement tendance à les laisser en permanence.



D'après contestations avec les curés successifs aboutirent en 1749 à un premier projet de porche à fronton, largement ouvert pour bien signifier le caractère sacré de cet espace d'accueil. La démarche aboutit en 1787, avec la création d'un grand porche à colonnes, couronné d'un fronton triangulaire.

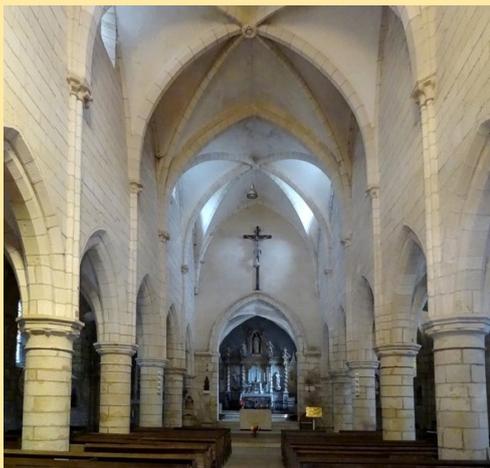


*Dès 1820, mais surtout en 1856, la stabilité de l'ensemble de la nef donna de sérieuses inquiétudes que l'on tenta d'apaiser par de hâtifs colmatages, accompagnés d'une suppression totale des enduits intérieurs.*

*Ces médiocres réparations ne résistèrent pas aux secousses consécutives à un violent orage intervenu en 1896. Il fallut faire appel à l'architecte diocésain qui constata que le mal venait du mauvais contrebutement de la poussée des voûtes sexpartites substituées, en cours de chantier, aux voûtes quadripartites primitivement prévues.*

*Deux campagnes de travaux furent nécessaires, entre 1896 et 1907, pour reprendre l'ensemble et élever sur les contreforts des arcs-boutants soutenant lesdites voûtes.*

*C'est sans doute à ce moment là que fût entièrement reprise la corniche à modillons, dont la régularité ne porte nulle trace des mouvements intervenus au long des siècles.*



*Le plan de l'Eglise est très simple : une nef centrale de trois travées flanquée de bas côtés de même longueur et prolongée par un chœur rectangulaire de deux travées. Le chœur et les bas-côtés sont couverts de voûtes quadripartites sur croisées d'ogives, la nef de voûtes sexpartites.*



*Le décor sculpté est très discret, limité à quelques chapiteaux à crochets, et dans les angles, à des culots sculptés de têtes grimaçantes et d'animaux fabuleux.*



*À gauche du chœur a été aménagée cette superbe piscine à colonnette centrale surmontée d'une trilobe et d'un trièfle évidé.*

## *Créativité de la part d'enfants du village*



*Durant les vacances scolaires, Nina, Oscar, Sébastian, Gustau, Evan et Valentin ont fait preuve d'imagination.*

*Inspirés par la série des films « La Tème Compagnie », ils ont construit un char avec des matériaux de récupération.*

## *Journée du 15 août*



*Malgré la pluie, les visiteurs se sont déplacés pour découvrir les différents stands du vide greniers, de l'exposition, et du marché gourmand.*

## *Inscription sur la liste électorale*

*Les élections Municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.*

*Toutes les personnes (nouveaux habitants ou personnes non inscrites) qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune, doivent se présenter en mairie aux heures de permanences (lundi ou jeudi après-midi) munis d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile récent (facture électricité, avis d'imposition).*

*N'attendez pas le dernier moment pour vous faire inscrire. Merci de votre compréhension !*





**SSIAD Chatillonnais Montagne**

Soins infirmiers

Nursing et soins d'hygiène

7jours/7

Service de soins à domicile

SIVU

ssiadstmarc@orange.fr

Secteur: Anciens cantons d'Aignay le Duc et Baigneux les Juifs  
(39 communes desservies)

03 80 93 20 91



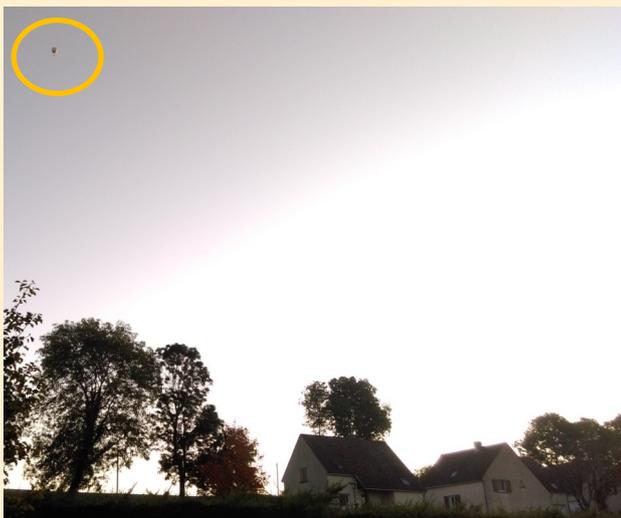
Permanences les mardis et jeudis

## Comment bien vieillir chez soi !

*Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.*

*Vous pouvez contacter le SSIAD au n° de tél. ci-dessous ; la Présidente : Mme Martine Lépine reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.*

## Des ballons de la Coupe Internationale Gordon Bennett ont survolé notre village



*La France accueillait la prestigieuse Coupe de ballons à gaz. Il s'agit de la plus ancienne des compétitions de sport aérien au monde. Vingt équipages de onze nationalités se sont lancés depuis Courcelles-les-Montbéliard. Plusieurs ballons sont passés au-dessus du village les 14 et 15 septembre. L'équipage Suisse a gagné en réalisant la plus grande distance 1775 kms, son atterrissage s'est fait à proximité de la Mer Noire.*

## Atterrissage d'un ballon en 1900



*En 1900, un ballon avait atterri au lieu-dit « La Buge », en direction du Moulin.*

*Hippolyte Amiot l'avait pris en photo.*

*La population du village s'était précipité pour le voir.*

## Quelques photos du fleurissement 2019



## Naissances



*Armand Schumers né le 10/07/2019 au foyer de Célia Pioche et de Vincent Schumers.*

*Evan Bernier né le 03/09/2019 au foyer d'Alisson Colinon et de Ludovic Bernier.*

## AVIS de décès

*Gérard Blandin décédé le 22/07/2019 à l'âge de 75 ans*

*René Petot décédé le 11/08/2019 à l'âge de 91 ans*

*Jean-Michel Thiebaut le 01/09/2019 à l'âge de 68 ans*

*Luigi Tollis décédé le 01/09/2019 à l'âge de 88 ans*

*François Schumers décédé le 20/09/2019 à l'âge de 83 ans.*

